

# JSP SDIS Sorse

**Thème :** Rôle et mission permanente du Sapeur-pompier






**Références** « Nouveau règlement de manœuvres » CSSP: 04/2013

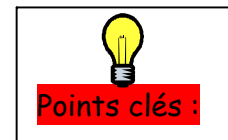
En tant qu'éléments de première intervention, les Sapeurs-Pompiers luttent contre les sinistres de tous genres.

L'objectif prioritaire de tout engagement est *le sauvetage des personnes et des animaux, ainsi que des biens.*

Le deuxième objectif est de *contenir le sinistre et de le maîtriser.*

Le tableau ci-dessous t'explique quelle est *la mission permanente des Sapeurs-Pompiers.* Cette mission est décomposée en **5 phases qui se suivent**, ceci afin d'éviter d'augmenter la gravité du sinistre en cours.

Etape	Description
 <b>Sécuriser</b>	- La sécurité personnelle prime! - Sécuriser les personnes et les animaux.
 <b>Sauver</b>	Les personnes et les animaux doivent être évacués des zones de dangers avec tous les moyens disponibles.
 <b>Tenir</b>	- Eviter l'escalade, limiter l'événement, stabiliser la situation.
 <b>Protéger</b>	- Préserver les parties intactes des dommages. - Limiter les dégâts à venir.
 <b>Maîtriser</b>	- Suite de la maîtrise de l'événement avec les moyens disponibles.



**Priorités**  
Nous fixons les priorités pour prévenir les dommages dans l'ordre suivant :

- 1 : Personnes
- 2 : Animaux
- 3 : Environnement
- 4 : Biens matériels